



**Comité Régional Olympique et Sportif
Centre – Val de Loire**

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Samedi 30 avril 2016

Organismes régionaux présents ou représentés :

AERONAUTIQUE - AIKIDO - ATHLETISME- BADMINTON - BASEBALL - BASKET-BALL - CLUB ALPIN FRANCAIS - COURSE ORIENTATION - CLUBS DE LA DEFENSE - CYCLISME - CYCLOTOURISME - ECHECS - EPGV - EQUITATION - FOOTBALL- FOOTBALL AMERICAIN - GOLF - HALTEROPHILIE - HANDBALL - HANDISPORT - HOCKEY SUR GAZON - JUDO - KARATE - MONTAGNE ET ESCALADE - NATATION - PARACHUTISME - RANDONNEE PEDESTRE - RUGBY - SPELEOLOGIE -SPORT AUTOMOBILE- SQUASH - TENNIS - TENNIS DE TABLE - TIR - TIR A L'ARC - TRIATHLON - UFOLEP - UNSS - VOILE - VOLLEY BALL.

Organismes régionaux absents excusés :

AVIRON - BILLARD - BOWLING ET SPORTS DE QUILLE - BOXE - CLUBS OMNISPORTS - SPORT POUR TOUS - ESCRIME - FSCF - GYMNASTIQUE - LUTTE - MOTOCYCLISME - PETANQUE ET JEU PROVENCAL - PULM - ROLLER SKATING - SPORT ADAPTE - SPORT UNIVERSITAIRE - TWIRLING BATON - USEP - USFEN - VOL A VOILE.

Organismes régionaux absents :

AEROMODELISME - CANOE KAYAK - ETUDE ET SPORTS SOUS MARIN - HOCKEY SUR GLACE - KICK BOXING - MEDAILLES JEUNESSE ET SPORT - PECHE AU COUP - POLICE FRANCAISE - SKI NAUTIQUE - SPORTS DE GLACE - TAEKWONDO - UGSEL.

Assistent :

Les membres du Comité directeur (ne représentant pas une ligue ou un Comité régional) : Philippe CORNU, Jean-Paul CUZON (trésorier), Jean-Louis DESNOUES (Président), Marie Noëlle NIVEAU (secrétaire générale), Jean ROS.

Membres absents excusés : Danièle GASTOU, Christian LECUYER, Christian PRIVAT.

Membre absent : Michel BASNIER.

Les membres de droit : Dominique AGUILLON (CDOS Indre), Pierre-Henry LAVERAT (CDOS Indre-et-Loire) Christian EMERY (CDOS Loiret).

Membres de droit absents excusés: Paul CARRE (CDOS Cher), Joël DEBUIGNE (CDOS Loir-et-Cher), Michel GUILLEMETTE (CDOS Eure-et-Loir).

Salariés présents : Yohan KORMAN, Alicia MAINFERME, Fanny PARMENTIER, Déborah TESI, Marie-Anne TOURAULT et Laurence VIOLET.

Rapport de la commission des vérificateurs de pouvoirs.

Le responsable de la commission juridique du CROS Centre Val de Loire, Jean Ros, précise que le quorum est atteint (42 / 72).

Par conséquent, l'Assemblée générale extraordinaire peut commencer et valablement délibérer.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président Jean-Louis Desnoues ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Il précise que chacun a été destinataire de tous les documents en amont de cette assemblée générale.

Modifications des statuts et du règlement intérieur.

Les modifications des statuts et du règlement intérieur concernent deux points :

- Le changement du nom du « Comité Régional Olympique et Sportif du Centre » en « Comité Régional Olympique et Sportif du Centre Val de Loire » qui doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée générale.
- Le lieu de résidence du Comité Régional Olympique et Sportif sera étendu à l'agglomération du chef-lieu de la région.

Les statuts et le règlement intérieur ont également été dépoussiérés d'un certain nombre de choses (expl : le CNCD qui n'existe plus).

Jean-Louis Desnoues précise qu'il y aura une autre modification des statuts en 2017. Cette dernière sera plus importante car elle concernera l'organisation du mouvement sportif (aux niveaux départemental, régional et national).

Les statuts du CNOSF seront modifiés théoriquement pour la fin de l'année 2016 et toutes les structures (CROS / CDOS / CTOS) devront ensuite appliquer ces nouveaux statuts.

Le président souligne un autre point important : les élus du CROS Centre-Val de Loire feront une année de mandat supplémentaire conformément à la décision du conseil d'administration du CNOSF et qui sera validée par son assemblée générale du 26 mai 2016.

Il a été décidé au niveau du CNOSF de reporter la fin de mandat jusqu'au mois de mars 2018. En effet, pour constituer le corps électoral au niveau de la région, il convient d'avoir des élus fédéraux et le vote de certaines fédérations ne se fera que fin 2017.

L'année de mandat supplémentaire sera « rattrapée » lors de l'Olympiade suivante qui ne fera donc plus que trois ans.

Vote sur les modifications des statuts et du règlement intérieur.

L'assemblée générale vote à l'unanimité les modifications des statuts et du règlement intérieur.

Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le président Jean-Louis Desnoues clôture l'Assemblée Générale extraordinaire à 10h30.

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire générale

Président